

Epreuves par équipes



Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 013 - CHAMPIONNAT GARCONS 11/12 ANS 2026

DIVISION 4 - POULE A

Responsable: HINDY Marc - marchindy@hotmail.fr 06 70 36 41 15

Journée 1 - 20/09/2025						
53 37 0063 T BLERE VDC 1 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 1					
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2					
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 *	/ 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2					
Journée 2 - 27/09/2025						
53 37 0189 TC ESVRES 1 *	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1					
53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 *	/ 53 37 0063 T BLERE VDC 1					
53 37 0050 TC. LOCHOIS 2	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 1 *					
Journée 3 - 04/10/2025						
53 37 0063 T BLERE VDC 1 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2					
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 *	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1					
53 37 0189 TC ESVRES 1 *	/ 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2					
Journée 4 - 11/10/2025						
53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 *	/ 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2					
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 1					
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 *	/ 53 37 0063 T BLERE VDC 1					
Journée 5 - 18/10/2025						
53 37 0063 T BLERE VDC 1 *	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 1					
53 37 0189 TC ESVRES 1 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2					
53 37 0343 US. CHAMBRAY 2	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 *					

53 37 0063	T BLERE VDC 1	BESANÇON-GUERENA	Daniel	06 09 41 95 19	daniel.besancon@gmail.com
53 37 0189	TC ESVRES 1	PHILIPPONNEAU	Fabrice	06 07 49 43 14	fabrice.philipponneau@egis-group.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENNIS 1	RIGNAULT	Hugo	06 64 02 10 89	hugo.rignault@gmail.com
53 37 0195	STE MAURE 1	TOUCHARD	Sebastien	06 42 98 52 46	presidenttcsm37@laposte.net
53 37 0343	US. CHAMBRAY 2	POUPINEAU	Matthieu	06 50 10 25 30	matthieu.poupineau@yahoo.fr
53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com

- 1- Date de prise de licence 2026 la veille de la rencontre.
- 2- Le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître au début de chaque mois.
- 3- Composition des équipes : 2 joueurs ou plus.
- 4- Rencontre : **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. <u>L'ordre des matchs peut être changé avec</u> l'accord des capitaines.
- 5- Simples: FORMAT 2: au meilleur des 3 sets avec super tie-break au 3ème set.

Double: **FORMAT 4**: au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

- 6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs.
- 7- L'équipe désignée en premier reçoit et doit contacter le capitaine de l'équipe visiteuse.
- 8- Souplesse d'organisation : Fin de championnat le 20/12/2025.

Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées. Date, jour, heure, mois, lieu.... Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer. En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter!